

Créer son entreprise : les **10 décisions** qui comptent

Statut juridique, fiscalité, protection sociale, financement, outils : tout ce qu'il faut trancher avant de vous lancer — et comment le trancher intelligemment.

10

DÉCISIONS CLÉS

5

ERREURS À ÉVITER

1

CHECK-LIST COMPLÈTE

- JURIDIQUE
- FISCAL
- SOCIAL
- FINANCEMENT
- OUTILS DIGITAUX



PGACOMPTA

Cabinet d'expertise comptable — Rouen · France entière & outre-mer

Pourquoi ce guide ?

Créer une entreprise, c'est enchaîner des décisions dont certaines sont difficilement réversibles : une forme juridique mal choisie, une option fiscale posée à la légère ou une trésorerie sous-dimensionnée se paient pendant des années. La bonne nouvelle, c'est qu'aucune de ces décisions n'est compliquée quand elle est prise dans le bon ordre, avec les bons chiffres sous les yeux.

Ce guide, rédigé par l'équipe PGACOMPTA, passe en revue les dix décisions structurantes de tout projet de création, les cinq erreurs que nous voyons le plus souvent coûter cher, et la check-list complète des formalités. Il ne remplace pas un rendez-vous — il vous permet d'y arriver préparé.

Sommaire

- 1 Choisir la forme juridique
- 2 Choisir le régime fiscal : IR ou IS, micro ou réel
- 3 Le statut social du dirigeant
- 4 La TVA : franchise ou régime réel
- 5 Construire un prévisionnel crédible
- 6 Financer le démarrage : apports, prêts, aides
- 7 Séparer les patrimoines dès le premier euro
- 8 S'équiper : facturation et comptabilité connectée
- 9 Se protéger : assurances et prévoyance
- 10 S'entourer dès l'avant-projet
- + Les 5 erreurs les plus coûteuses · Check-list des formalités

1

Choisir la forme juridique

Entreprise individuelle, EURL/SARL, SASU/SAS... La forme juridique détermine votre responsabilité, votre régime social, votre fiscalité par défaut et la facilité à faire entrer des associés ou à céder plus tard. Il n'existe pas de « meilleur statut » dans l'absolu : il existe un meilleur statut pour votre projet, votre situation familiale et vos ambitions.

LE CONSEIL PGACOMPTA

Choisissez en pensant à dans trois ans, pas à demain matin : arrivée d'un associé, embauche, levée de fonds ou revente se préparent dès les statuts.

2

Choisir le régime fiscal : IR ou IS, micro ou réel

Imposition des bénéfices entre vos mains (IR) ou au niveau de la société (IS) ; régime micro avec abattement forfaitaire ou régime réel avec déduction des charges effectives. Le bon choix dépend de votre niveau de charges, de vos autres revenus et de ce que vous comptez laisser dans l'entreprise.

LE CONSEIL PGACOMPTA

Ne choisissez jamais « sur le papier » : faites simuler les deux options sur votre prévisionnel réel. L'écart se chiffre souvent en milliers d'euros par an.

3

Le statut social du dirigeant

Travailleur non salarié (gérant majoritaire) ou assimilé salarié (président de SAS) : cotisations plus légères mais protection à construire d'un côté, protection étendue mais coût supérieur de l'autre. Ce choix découle en partie de la forme juridique — raison de plus pour traiter les décisions 1, 2 et 3 ensemble.

LE CONSEIL PGACOMPTA

L'arbitrage rémunération / dividendes ne se fait qu'après simulation complète : cotisations, impôt, retraite et prévoyance compris.

4**La TVA : franchise ou régime réel**

La franchise en base dispense de facturer la TVA sous certains seuils — séduisant, mais elle interdit aussi de récupérer la TVA sur vos achats et investissements. Selon votre clientèle (particuliers ou professionnels) et vos dépenses de démarrage, la réponse change du tout au tout.

LE CONSEIL PGACOMPTA

Vous investissez dès la première année (matériel, véhicule, travaux) ? Opter pour le régime réel peut vous faire récupérer immédiatement une TVA significative.

5**Construire un prévisionnel crédible**

Compte de résultat sur trois ans, plan de financement et surtout plan de trésorerie mensuel de la première année. Un prévisionnel n'est pas un exercice imposé : c'est l'outil qui révèle votre besoin en fonds de roulement, votre seuil de rentabilité et le revenu que vous pouvez réellement vous verser.

LE CONSEIL PGACOMPTA

Un banquier lit d'abord la ligne de trésorerie, pas le chiffre d'affaires. Des hypothèses prudentes et justifiées valent mieux qu'une courbe spectaculaire.

6**Financer le démarrage : apports, prêts, aides**

Apport personnel, prêt bancaire, prêt d'honneur à taux zéro, ACRE (exonération partielle de cotisations la première année), dispositifs nationaux et régionaux, en métropole comme en outre-mer : les leviers se cumulent, mais beaucoup se demandent avant l'immatriculation.

LE CONSEIL PGACOMPTA

Listez les aides auxquelles vous êtes éligible avant de déposer vos statuts : certaines fenêtres de demande ne rouvrent pas.

7

Séparer les patrimoines dès le premier euro

Compte bancaire dédié, capital social cohérent avec vos besoins, aucune dépense personnelle passée dans l'entreprise (ni l'inverse). Au-delà de l'obligation légale selon votre statut, cette rigueur protège votre patrimoine, simplifie votre comptabilité et vous rend inattaquable en cas de contrôle.

LE CONSEIL PGACOMPTA

Ouvrez le compte professionnel avant la première facture, pas après. Démêler six mois de flux mélangés coûte toujours plus cher que d'avoir bien commencé.

8

S'équiper : facturation et comptabilité connectée

Des factures conformes (mentions obligatoires, numérotation), des justificatifs numérisés à valeur probante, une comptabilité alimentée automatiquement par votre banque : avec une plateforme comme Pennylane, utilisée par PGACOMPTA, tout cela fonctionne dès le premier jour — et vous serez prêt pour la facturation électronique qui se généralise.

LE CONSEIL PGACOMPTA

S'équiper au démarrage prend une heure. Rattraper douze mois de tickets dans une boîte à chaussures prend des jours — et se paie au prix fort.

9

Se protéger : assurances et prévoyance

Responsabilité civile professionnelle (obligatoire dans de nombreux métiers), assurance des locaux et du matériel, mutuelle, prévoyance en cas d'arrêt de travail, protection du conjoint qui participe à l'activité. Pour un indépendant, rien de tout cela n'est automatique : ce qui n'est pas souscrit n'existe pas.

LE CONSEIL PGACOMPTA

Posez-vous une question simple : « si je suis arrêté trois mois, que se passe-t-il ? » Si la réponse est floue, votre prévoyance n'est pas au niveau.

Le bon moment pour consulter un expert-comptable n'est pas après l'immatriculation : c'est avant. Un rendez-vous en amont permet de valider la forme juridique, les options fiscales et sociales, de chiffrer le prévisionnel et de séquencer les formalités — autrement dit, de prendre les neuf décisions précédentes en connaissance de cause, au lieu de les subir.

LE CONSEIL PGACOMPTA

Chez PGACOMPTA, le premier échange est offert et sans engagement. Une heure de préparation évite des choix irréversibles — littéralement.

En résumé

Les dix décisions forment un tout cohérent : la forme juridique conditionne le régime social, qui pèse dans l'arbitrage fiscal, qui dépend lui-même du prévisionnel — lequel détermine le financement. C'est pourquoi les traiter dans l'ordre, avec des simulations chiffrées plutôt que des idées reçues, change concrètement ce que vous gagnerez et la sérénité avec laquelle vous démarrerez.

Les pages suivantes récapitulent les cinq erreurs les plus fréquentes — et les plus coûteuses — puis la check-list complète des formalités, de l'idée au premier client.

Les 5 erreurs les plus coûteuses

Cinq situations que nous rencontrons régulièrement en reprenant des dossiers — toutes évitables.

1

Choisir son statut « comme un ami »

« Il a pris une SASU, je fais pareil. » Sauf que sa situation fiscale, familiale et patrimoniale n'est pas la vôtre. Un statut copié sans simulation peut coûter plusieurs milliers d'euros par an en cotisations ou en impôt évitables.

2

Sous-estimer le besoin en fonds de roulement

Vos clients paient à 30 ou 60 jours, vos fournisseurs et l'URSSAF n'attendent pas. Démarrer sans matelas de trésorerie est la première cause de défaillance des jeunes entreprises — y compris rentables sur le papier.

3

Passer à côté de l'ACRE et des aides

Exonération partielle de cotisations, prêts d'honneur, dispositifs régionaux : beaucoup d'aides se demandent dans une fenêtre précise, parfois avant l'immatriculation. Trop tard = perdu, sans recours.

4

Mélanger comptes personnels et professionnels

Chaque dépense ambiguë devra être justifiée, retraitée, éventuellement réintégrée. À la clé : honoraires de régularisation, redressements possibles et une crédibilité entamée face au banquier.

5

Attendre la première échéance pour s'organiser

TVA, acomptes, déclarations sociales : les échéances tombent vite et les pénalités de retard ne préviennent pas. Une organisation posée dès le départ coûte quelques heures ; une régularisation dans l'urgence, beaucoup plus.

Check-list des formalités

AVANT L'IMMATRICULATION

- ☐ Valider le projet : étude de marché, positionnement, premiers devis tests
- ☐ Construire le prévisionnel (résultat, financement, trésorerie mensuelle)
- ☐ Choisir forme juridique, régime fiscal et statut social — avec simulations
- ☐ Vérifier le nom (INPI), la domiciliation et les diplômes/qualifications requis
- ☐ Identifier les aides (ACRE, prêts d'honneur, dispositifs locaux) et leurs délais
- ☐ Ouvrir le compte bancaire et déposer le capital (sociétés)
- ☐ Rédiger les statuts et publier l'annonce légale (sociétés)

L'IMMATRICULATION

- ☐ Déposer le dossier sur le guichet unique (INPI) et obtenir SIREN / SIRET
- ☐ Confirmer les options fiscales (IS, régime de TVA) dans les délais
- ☐ Souscrire les assurances obligatoires (RC pro, décennale le cas échéant)

LES PREMIERS MOIS

- ☐ Mettre en place la facturation conforme et la comptabilité connectée
- ☐ Activer mutuelle et prévoyance du dirigeant
- ☐ Caler les échéances fiscales et sociales de l'année dans un calendrier
- ☐ Faire un point de trésorerie mensuel avec votre expert-comptable

Parlons de votre projet

PGACOMPTA accompagne les créateurs partout en France, métropole comme outre-mer : choix du statut, prévisionnel, formalités, puis gestion complète une fois lancé. Premier échange offert et sans engagement.

06 30 83 38 90 · contact@pgacompta.fr · www.pgacompta.fr

PGACOMPTA — 20 passage de la Luciline, 76000 Rouen